EGALITE

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

EGALITE : AGIR DES LE PLUS JEUNE AGE

Le 17 novembre 2010, la huitième édition de « 100 femmes, 100 métiers » s'ouvrait à Brest pour informer sur les questions d'égalité femmes/hommes dans le travail et l'emploi. L'un des temps forts du forum fût l'actualisation de la convention pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif signée par l'Académie de Rennes, la préfecture de la Région Bretagne, la Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, le Conseil régional et les 4 conseils généraux.

Cette convention dont la première déclinaison régionale a été signée en 2005 fait suite à un engagement interministériel en matière d'égalité dans l'Education Nationale.

L'objet est de promouvoir les questions d'égalité et la mixité en fédérant l'ensemble des actrices et acteurs du système éducatif, du préélémentaire à l'enseignement supérieur, la formation initiale sous statut scolaire ou sous contrats de travail et la formation tout au long de la vie.

En effet, comme le rappelle Gaëlle Abily, *« Il faut agir sur le plan local et cela, dès le plus jeune âge. C'est une question d'éducation et intrinsèquement d'orientation. Un exemple : au lycée, 50% de la filière S sont des filles, et souvent meilleures que les garçons. Pourtant, après le Bac, on ne trouve qu'un tiers de population féminine dan les classes prépas. Ce n'est pas normal».*

Cette convention définit 3 axes de travail :

- Faire de l'école le lieu où s'apprend l'égalité des sexes
- Donner aux filles et aux garçons une ambition scolaire égale

- Intégrer l’égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des acteurs et actrices du système éducatif

Le Conseil régional – comme l’ensemble des signataires - s’engage ainsi à travailler ces questions : poursuivre et amplifier la diffusion du DVD consacré à la prévention des violences sexistes et sexuelles, intégrer un nouvel axe orienté vers les questions liées à l’égalité filles/garçons au sein du dispositif Karta, accompagner l’accès et l’accueil des filles dans les filières scientifiques et techniques, poursuivre le dialogue avec les proviseurs,…

Ces objectifs doivent aussi concernés ceux et celles qui travaillent au sein de l’Education Nationale. Le Conseil régional propose des sessions de formation à l’égalité, donne accès à des formations longues afin d’obtenir un titre professionnel de niveau V, s’engage à améliorer les conditions de travail et d’accueil des agent/es des lycées,…